

Charte Locale Transmission Installation Millau



Automne 2018

Engagement des signataires

D'ici 5 à 10 ans, près de 43% des agriculteurs du territoire de Millau seront en âge de prendre leur retraite, ce qui représente plus de 120 exploitants. Face à ce constat, les Jeunes Agriculteurs de « Millau » ont décidé de regrouper autour d'eux l'ensemble des acteurs du territoire (responsables professionnels, élus, acteurs économiques) afin de mettre en place des actions en faveur de la transmission et de l'installation d'agricultrices et d'agriculteurs et pour le maintien d'un milieu rural dynamique.

Ensemble, les partenaires du projet ont décidé de mener une démarche de Charte Locale Transmission Installation. Celle-ci s'est déclinée par une première étape de diagnostic de territoire orienté en particulier sur la thématique du renouvellement des générations en agriculture mais également sur celle de la dynamique rurale. A l'issue de cette étape, 5 axes de travaux prioritaires ont été identifiés et définis aux travers d'objectifs précis, qui ont ensuite été déclinés en propositions d'actions concrètes.

Avec la signature de cette « **Charte Locale Transmission Installation Millau** », les différents partenaires du projet s'engagent aux côtés des Jeunes Agriculteurs du territoire pour mettre en œuvre, chacun à son échelle, avec les moyens qui lui sont propres, des actions répondant aux objectifs des 5 axes ci-dessous :

- **Sensibiliser les futurs cédants assez tôt dans leurs carrières**
- **Conserver et développer une attractivité des territoires**
- **Favoriser l'installation de jeunes en encourageant l'intégration de hors cadre familiaux**
- **Mettre en œuvre une politique de gestion du foncier au profit de l'installation des jeunes**
- **Promouvoir le métier d'agriculteur**

Un plan d'action a été élaboré par les différents partenaires. Ce document n'est en aucun cas une liste exhaustive. Tout projet, répondant aux objectifs fixés, pourra être proposé et mis en œuvre.

Millau le 7 décembre 2018

Liste des signataires

- Responsables locaux et départementaux de **Jeunes Agriculteurs**
- Représentants locaux de la **FDSEA** (communaux, cantonaux et régionaux)
- Représentants des **OPA locales** (Chambre d'agriculture (Comité de Développement Rodez Nord), Crédit Agricole, MSA, Groupama, CER, FDCUMA, SAFALT, FODSA), APLBR, UNOTEC.
- Représentants des **acteurs économiques du territoire** :, ELVEA 12 48 81, RAGT PC, Unicor, CAV Pays de Millau, SICA Gorges du Tarn Val de Fruits, Les Bergers du Larzac, , SICA 2G, Ovi PC.
- **Les élus du territoire** :
 - Le **Député** et le **Sénateur** de la circonscription
 - Les **Conseillers Départementaux du canton Millau 1, du canton de Millau 2 et du canton Tarn et Causses** et le président de la Commission de l'attractivité, des territoires, de la ville, de l'économie, du tourisme et de l'agriculture du Conseil Départemental de l'Aveyron
 - Les présidents de la **Communauté de Communes de Millau Grands Causses**, de la **Communauté de Communes Larzac et Vallées** et de la **Communauté de communes Muses et Rases du Tarn**.
 - Les **maires des différentes communes du territoire** (*Aguessac, Castelnau Pegayrols, Compregnac, Creissels, La Cresse, La Roque Ste Marguerite, Millau, Montjoux, Monstuejols, Nant, Paulhe, Peyreleau, Riviere sur Tarn, St André de Vezines, St Beauzely, St Georges de Luzençon, St Jean du Bruel, Verrieres, Veyreau, Viala du Tarn*)
- Le représentant local de la **Chambre des Métiers et de l'Artisanat**

Sommaire

1. Présentation du projet.....	7
1.1. Contexte	7
1.2. Objectifs poursuivis.....	7
1.3. La zone d'étude.....	7
1.1. Le comité de pilotage.....	8
1.4. Démarche suivie.....	8
2. Les points clés du diagnostic de territoire	9
2.1. Le territoire.....	9
2.2. Les exploitations du territoire.....	10
2.3. Les agriculteurs du territoire.....	12
2.4. Projection d'ici 5 à 15 ans.....	13
2.5. Les atouts, contraintes, faiblesses, menaces et opportunités du territoire vis-à-vis du renouvellement des générations.....	15
3. Nos priorités pour le renouvellement des générations en agriculture sur le territoire.....	17
3.1. Sensibiliser les futurs cédants assez tôt dans leurs carrières	17
3.2. Conserver et développer une attractivité des territoires.....	17
3.3. Favoriser l'installation des jeunes en encourageant l'installation de hors cadre familiaux.....	18
3.4. Mettre en œuvre une politique de gestion du foncier au profit de l'installation des jeunes.....	18
3.5. Promouvoir le métier d'agriculteur	18
4. Notre plan d'action	20
4.1. Sensibiliser les cédants assez tôt dans leurs carrières.....	20

4.2. Conserver et développer une attractivité des territoires.....	23
4.3. Favoriser l'installation des jeunes en encourageant l'intégration de hors cadre familiaux.....	28
4.4. Mettre en œuvre une politique de gestion du foncier au profit de l'installation de jeunes.....	31
4.5. Promouvoir l'agriculture et le métier d'agriculteur	32
5. Durée de la charte.....	34
Lexique.....	35

1. Présentation du projet

1.1. Contexte

Sur le millavois, d'après les données du dernier recensement agricole, entre 2000 et 2010, selon les communes, 10% à 20% des exploitations ont disparu. L'avenir est tout aussi incertain puisque plus de 50% des agriculteurs ont plus de 50 ans et plus de la moitié d'entre eux ne savent pas ce que vont devenir leurs exploitations.

Face à ces constats, les jeunes agriculteurs du canton de Millau ont décidé de mettre en place des actions en faveur de la transmission et de l'installation au travers d'une « Charte Locale Transmission Installation ».

1.2. Objectifs poursuivis

La « Charte Locale Transmission Installation Millau » a pour objectif de mobiliser les acteurs locaux du territoire, afin de mener une véritable politique en faveur de la transmission et de l'installation. La finalité est le renouvellement des générations en agricultures et le maintien d'un territoire vivant.

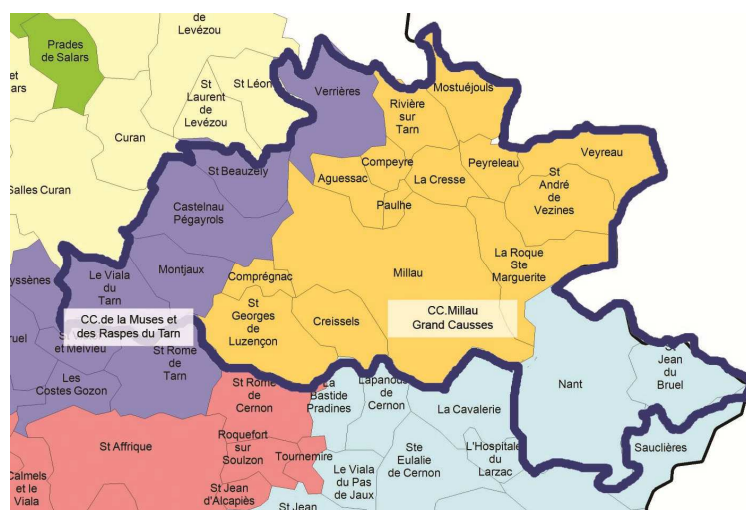
A travers cette démarche, le syndicat local « Jeunes Agriculteurs Millau » souhaite agir pour :

- **Conserver une dynamique agricole où l'agriculture est partie prenante,**
- **Trouver localement des solutions pour favoriser les installations viables, vivables et durables**
- **Pérenniser les exploitations du territoire**

1.3. La zone d'étude

Le territoire d'étude englobe :

- L'intégralité de la Communauté de communes Millau Grand Causses
- Le nord de la Communauté de communes de la Muses et des Raspes du Tarn
- Les communes de Nant et St Jean de Bruel



Carte 1: Délimitation du territoire d'étude

1.1. Le comité de pilotage

Le comité de pilotage est composé :

- Des jeunes agriculteurs du canton JA « Millau »
- Des représentants locaux FDSEA
- Des maires des communes du territoire
- Des conseillers départementaux du territoire
- Des présidents des communautés de communes du territoire
- Des représentants locaux de :
 - Caisse Locale Crédit Agricole
 - Caisses Locales Groupama
 - CDASA
 - CERFRANCE
 - Comptoir paysan CAV Pays de Millau
 - CONFEDERATION GENERALE DE ROQUEFORT
 - CUMA locales
 - ELVEA NORD MIDI PYRENEES LOZERE
 - FDSEA
 - FRSEB
 - G.D.S. locaux
 - GID Lacaune
 - Le Jardin du Chayran
 - Les bergers du Larzac
 - Maison de la Cerise
 - MSA
 - OP Ovin Unicor
 - OVI PC
 - OVITEST
 - RAGT PC
 - SAFER
 - Service Elevage Confédération Générale de Roquefort
 - SICA 2G
 - SICA GORGES DU TARN VALFRUITS
 - SODIAAL
 - Unicor
 - UNOTEC

Le rôle de ce comité de pilotage est tout d'abord d'apporter une **expertise constructive** autour de l'installation, de la transmission et plus largement du territoire. Il a également pour mission de **définir un plan d'action** pour le territoire en faveur du renouvellement des générations. Il doit en particulier **encadrer le diagnostic** du territoire en terme d'installation /transmission, être **force de proposition** pour l'avenir et être un vecteur du renouvellement des générations en agriculture.

1.4. Démarche suivie



Figure 1 : Schéma descriptif de la méthode mise en place

représentants des filières locales, les OPA locales et les élus locaux (maires et conseillers généraux).

La démarche initiée par le comité de pilotage est une démarche classique de projet qui passe par un diagnostic, la détermination d'objectifs puis de leviers d'actions pour atteindre les dits objectifs, suivi de l'élaboration de plans d'actions et enfin, lors de la mise en œuvre, d'un suivi des plans d'actions

2. Les points clés du diagnostic de territoire

2.1. Le territoire

Le milieu naturel



Trois entités paysagères :

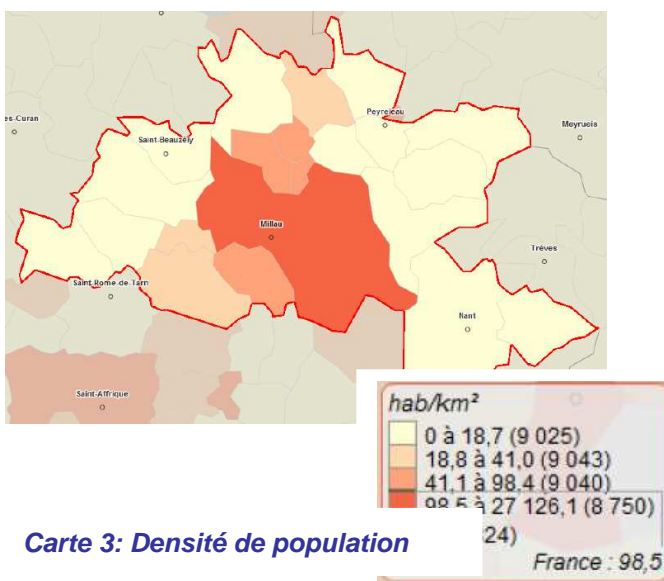
- Les « causses » : imposants plateaux calcaires variant entre 800 et 1 100m, délimités par des vallées profondes appelées « gorges »
- Les « avants-causses » : petits plateaux calcaires et pleine légèrement vallonnées.
- Les « monts » : succession de crêtes et de vallées aux versants escarpés et boisés. .

La SAU représente 44% du territoire soit environ 35 446 ha. La taille du parcellaire est très variable d'une zone à l'autre.

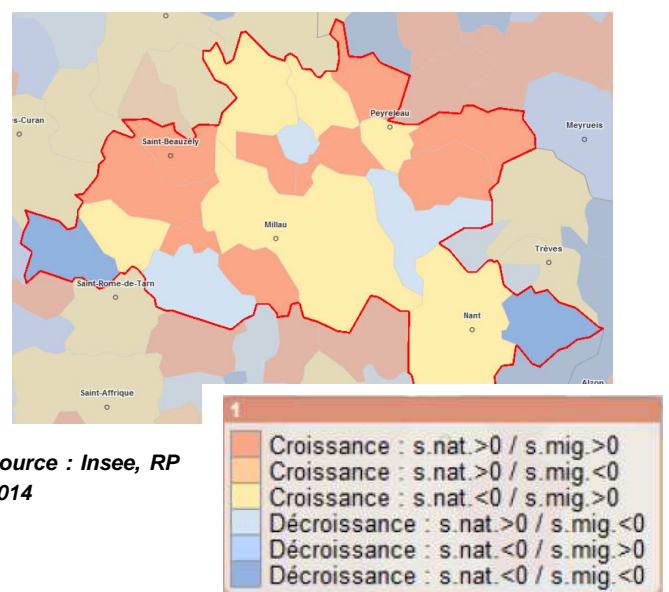
D'après Carte du relief de l'Aveyron (<http://paysageaveyron.fr/introduction-une-identite-paysagere-de-laveyron/>)

Carte 2 : Entités paysagères simplifiées

La population du territoire



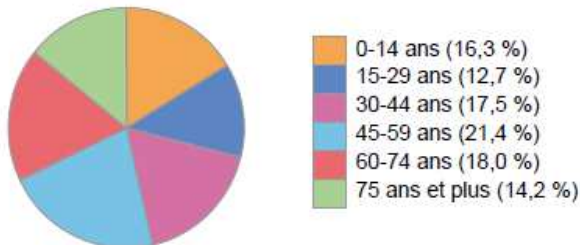
Carte 3: Densité de population



Source : Insee, RP 2014

Carte 4 : Typologie des soldes naturels et migratoire apparent 2013

- **33 246 habitants (INSEE 2011)** - forte hétérogénéité entre les communes,
- densité de population moy. **38.5 hab./km** (> Aveyron 31,7 hab./km) - variable d'une commune à l'autre avec un gradient Sud / Nord sous l'influence de l'agglomération de Millau
- Légère augmentation régulière de la **population augmente depuis années 70** (= arrivée de population (solde migratoire apparent d'environ + 570 pers. entre 2008 et 2013)
- Les évolutions entre 1999 et 2010 sont variables d'une commune à l'autre



Source : Insee, RP exploitation complémentaire

Figure 2 : Répartition de la population par tranche d'âge en 2013

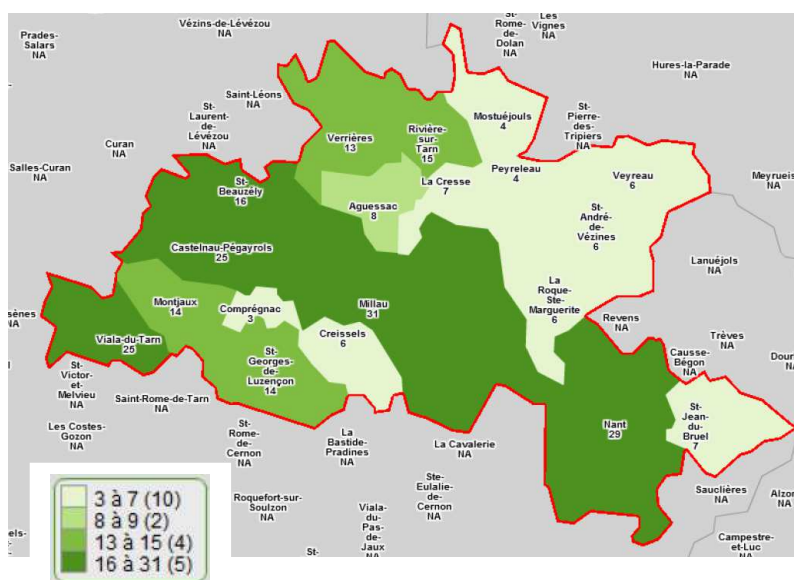


Figure 3 : Répartition de la population en fonction des catégories socioprofessionnelles

- Toutes les tranches d'âge sont présentes sur le territoire
- Les Agriculteurs = **1.7 % de la population du territoire** > moy. Aveyron (4.2%).
- L'agriculture contribue à **4.2% des emplois du territoire**, > moy. Aveyron (10.5%)

➔ **En excluant la commune Millau, l'emploi agricole est supérieur à la moyenne aveyronnaise (13.7% - sans Millau- versus 10.5% pour l'Aveyron)**

2.2. Les exploitations du territoire



D'après données CLTI Millau 2017

Carte 5 : Nombre d'exploitations par commune

Le nombre d'exploitation

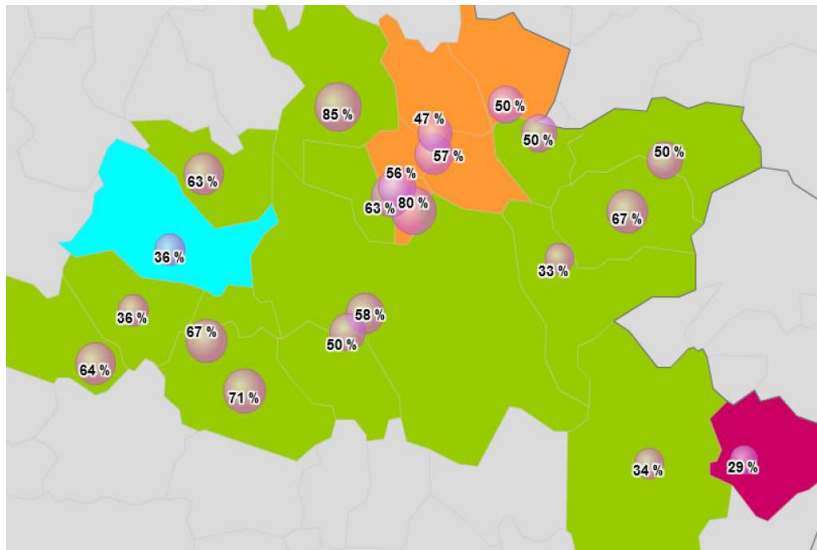
- Le repérage effectué a permis de dénombrer **357 exploitations.**
- D'après les données RGA 2010, le territoire regroupe près de **4% des exploitations du département.**

La structure des exploitations

- La SAU moyenne est très variable d'une commune à l'autre (**20 ha à 353 ha**)
- La taille des exploitations est liée au type d'entité paysagère sur laquelle elles se trouvent .

Les productions principales des exploitations

- ⇒ Une grande **diversité de production** sur le territoire.
- ⇒ Un territoire d'élevage :
 - **46%** des exploitations en **Ovin Lait**
 - **11%** des exploitations en **Ovin Viande**
 - **11 %** des exploitations en **Arboriculture/Viticulture**
- ⇒ Des exploitations **spécialisées (une seule production) à 77%**
- ⇒ **Présence importante de SIQO tant en diversité qu'en nombre d'exploitations**
- ⇒ Une grande **diversité des types d'association** au sein des exploitations diversifiées



CLTI Millau mis à jour 2017

Carte 6 : Production majoritaire sur chaque commune

La forme juridique des exploitations

- ⇒ Des exploitations **autant** individuelles que sociétaires

Pluriactivité au sein des exploitations

- ⇒ La part d'exploitation où les exploitants sont **pluriactifs (9 %)** est **inférieure à la moyenne départementale (15.5%)**

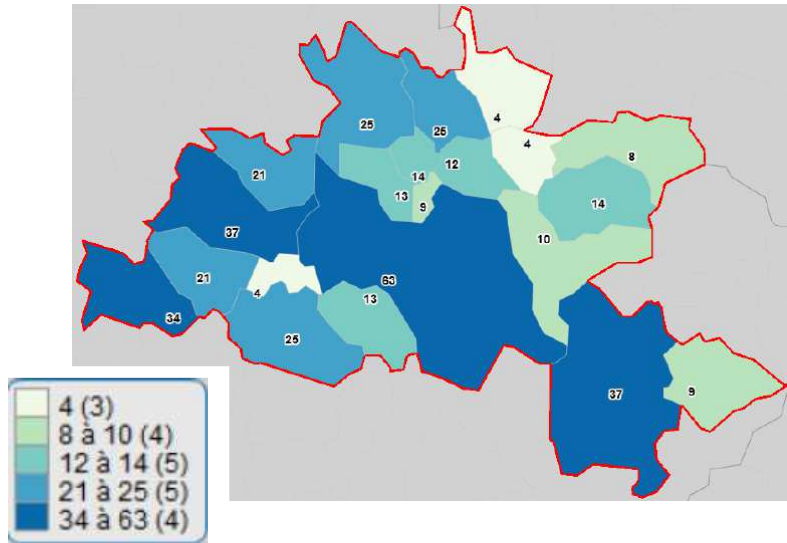
2.3. Les agriculteurs du territoire

Le nombre de chefs d'exploitation

- 403 exploitants recensés
- Environ 3.4 % des exploitants du département

CLTI Millau mis à jour 2017

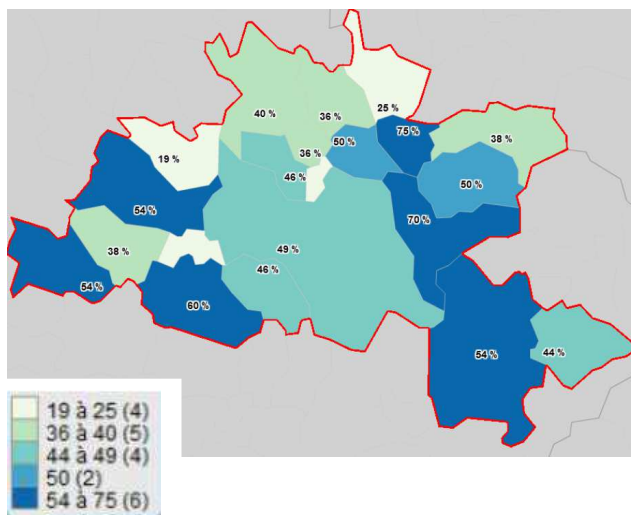
Carte 7 : Nombre de chefs d'exploitation par commune



La part des femmes

- 28.1% des chefs d'exploitations sont des femmes (moyenne aveyronnaise : 28.5%)

L'âge des exploitants



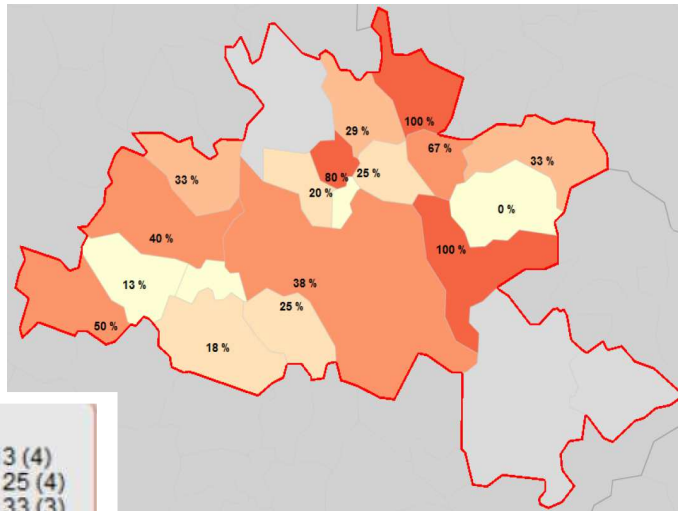
- En moyenne **46% des exploitants ont plus de 50 ans**
- En moyenne **29% des exploitants ont moins de 40 ans**

CLTI Millau 2017

Carte 8 : Part des exploitants ayant plus de 50 ans

2.4. Projection d'ici 5 à 15 ans

Nombre d'exploitation AVEC ou SANS Succession



- ⇒ Parmi les exploitations comptant au moins un associé de plus de 50 ans (115) :
 - 59% ont une reprise connue (68 exploitations)
 - 41% sont sans successeur (47 exploitations)

Nombre d'exploitants de plus de 50 ans AVEC ou SANS Succession

- ⇒ Parmi les 187 exploitants âgés de 50 ans ou plus :
 - 60% AVEC succession (91

agri)

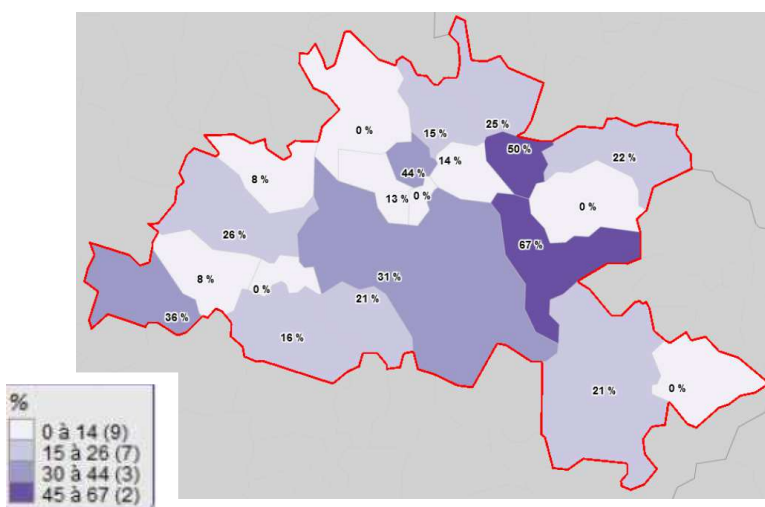
- 40% SANS succession assurée (61 agri)

CLTI Millau 2017

Carte 8 : Part des exploitations n'ayant pas de succession pour les 5 à 15 ans à venir

- ⇒ Dans les 15 prochaines années, se sont près de 61 emplois d'agriculteur qui pourraient disparaître (15% de l'effectif actuel)

Projection dans 5 à 15 ans « si rien n'est fait »



- ⇒ Disparition possible de près de 1/3 des exploitations actuellement présentes

- ⇒ Situation très préoccupante de la commune de Peyreleau, La Roque Ste Marguerite, Viala du Tarn et Millau

Carte 8 : Pourcentage moyen de disparition d'exploitation par commune

Evolution des productions du territoire dans la projection « rien n'est fait »

- Disparition plus importante : Ovin viande, Bovin viande et Céréales.
- Ovin Lait, Bovin Lait et arboriculture/viticulture devraient être moins touchées par le phénomène.
- Les exploitations « diversifiées » ont un taux de reprise légèrement meilleur.

Surfaces libérées, susceptibles de contribuer à l'agrandissement

- Entre 14% et 24% de la SAU du territoire pourraient « partir à l'agrandissement » ou à l'enfrichement si rien n'est fait (5 000 à 8 500 ha).



2.5. Les atouts, contraintes, faiblesses, menaces et opportunités du territoire vis-à-vis du renouvellement des générations

ATOUS Eléments positifs présents sur le territoire	FAIBLESSES Eléments négatifs sur lesquels il est encore temps d'agir avant qu'ils ne se transforment en menaces ou contraintes	
<p>Un milieu naturel favorable sous certains aspects</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un micro climat doux - favorable à l'arboriculture • Des ressources en eau correctes sur les « Avants Causses » • Possibilité d'irriguer grâce au Tarn <p>Des aménagements fonciers</p> <ul style="list-style-type: none"> • Remembrement fait dans plusieurs communes • Nombre suffisant de chemins entretenus • Bonne cohabitation sur les chemins <p>Des productions en adéquation avec le territoire qui sont valorisées</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ovin lait et viande → agropastoralisme sur les Causses • Arboriculture dans la vallée du Tarn • Une grande diversité de productions • Présence de filières SIQO (Roquefort, vin AOC, ...) <p>Dynamique agricole et agroalimentaire positive :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des exploitations viables et vivables • 29% des agriculteurs ont moins de 40 ans • Des outils économiques présents sur le territoire (laiteries OL, coopérative fruitière, viti ...) ou à proximité (abattoir) • Travail en commun (CUMA, Groupements d'employeurs, système d'entraide, ...) • Bon état d'esprit entre agriculteurs dans l'ensemble / Entraide • Taux important de forme sociétaire → facilité d'installation (achat de parts sociales, conditions de travail plus favorables, partage des responsabilités, ...) <p>Un territoire attractif et bien desservi</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des villages dynamiques • Un bon taux d'équipement • Une proximité avec la ville de Millau • Une bonne desserte : proximité avec les axes routiers importants dont A75 <p>Relation Agri/ pop rural favorable</p> <ul style="list-style-type: none"> • Implication des agriculteurs dans la vie locale (association, ...) • Bonne entente 	<p>Parcellaire morcelé sur certaines communes</p> <p>Un foncier agricole peu accessible et cher</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rare – « difficile pour ceux qui en recherchent » • Prix élevé ne reflétant pas toujours le potentiel agronomique <p>Conditions de reprises</p> <ul style="list-style-type: none"> • Grosses structures difficiles à reprendre (capital important) • Les exploitants ne réalisent pas toujours l'arrangement de famille • Manque d'anticipation des transmissions (cadre ou HC) – transmission = sujet « tabou » • Coût des transmissions (distorsion entre la valeur économique celle patrimoniale) <p>Certaines communes sont un peu moins attractives</p> <ul style="list-style-type: none"> • Peu de commerce • Pas d'école <p>Sous-représentation des agriculteurs dans les élus locaux</p>	
	<p style="text-align: center;">CONTRAINTES Eléments neutres que l'on subit et sur lesquels nous ne pouvons pas agir</p> <p>Un potentiel agronomique limité</p> <ul style="list-style-type: none"> • Relief accidenté, pentu sur certaines communes • Des sols souvent peu profonds, caillouteux, séchants, sujets au ravinement, difficiles à travailler • Sécheresse estivale → perte de récolte 	

OPPORTUNITES Eléments neutres qui en les travaillant deviennent des atouts stables	MENACES Eléments dangereux pour l'avenir dont il faut prendre conscience
<p>De nouvelles opportunités de production et de commercialisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développement de nouvelles cultures : mirabelle, maraîchage • Développement de la vente directe (proximité ville et axes routiers) • Développement de l'agriculture biologique dans toutes les productions <p>Dynamique collective agricole</p> <ul style="list-style-type: none"> • Outils collectifs (coopératives) • Organisations de producteurs • Démarche collective au service du territoire et des agriculteurs (ex. AOC Cotes de Millau) <p>Une dynamique positive d'installation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Taux de reprise important (6/10 ont une reprise connue à ce jour) • Les établissements agricoles « font le plein » • Des jeunes avec des niveaux d'étude supérieure font le choix de s'installer <p>Des opportunités pour les installations HC</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fermage = mode de faire-valoir privilégié en cas de transmission Hors Cadre familial <p>Les avantages du métier d'agriculteur</p> <ul style="list-style-type: none"> • Autonomie, « être son propre chef » • Organisation de son travail <p>Potentiel touristique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Taux d'équipement important • PNR des Grands Causses <p>Démographie</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accueil de nouvelle population sur certaines communes (construction de lotissement) • Dynamique de croissance de la population 	<p>Entretien du paysage</p> <ul style="list-style-type: none"> • Embroussaillage de certaines zones <p>Situation géographique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pression foncière due à l'augmentation des zones urbaines • Difficultés pour épandage et traitement • Certaines communes enclavées <p>Dynamique agricole fragilisée</p> <ul style="list-style-type: none"> • Système fragile : 77% des exploitations sont de type « spécialisées » • Risque de diminution de certaines productions : Cerisier (Pb de « mouche »), Ovin viande, Bovin viande (taux de reprise faible) • Abandon de vergers pour les arboriculteurs pluriactifs (contraintes administratives, environnementale) • Installation du loup qui remet en cause le modèle agro-pastoral <p>L'emploi / recherche d'associé :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Difficultés pour trouver des associés : inadéquation entre la demande « <i>recherche d'associés</i> » et l'offre « <i>projet individuel ou en couple</i> » • Ententes entre les associés • Manque de formation des agents de remplacement • Risque de disparition de 20 % et 30% des exploitations dans les 5 à 15 ans « si rien n'est fait » <p>Relationnel</p> <ul style="list-style-type: none"> • Individualisme de certains agriculteurs, manque d'entraide sur certains secteurs <p>Image du métier</p> <ul style="list-style-type: none"> • Image négative diffusée par les médias mais aussi par certains agriculteurs • Eleveurs se sentent en décalage du point de vue du travail vis-à-vis de la société <p>Le logement est un frein à l'installation, en particulier des HC</p>



3. Nos priorités pour le renouvellement des générations en agriculture sur le territoire

Au cours des différentes réunions qui ont rythmé la réalisation de cette Charte Locale Transmission Installation, les jeunes agriculteurs du territoire et le comité de pilotage ont établi 5 priorités afin d'assurer le renouvellement des générations en agriculture et le maintien d'un territoire vivant et dynamique :

- **AXE 1 : Sensibiliser les futurs cédants assez tôt dans leurs carrières**
- **AXE 2 : Conserver et développer une attractivité des territoires**
- **AXE 3 : Favoriser l'installation de jeunes en encourageant l'intégration de hors cadre familiaux**
- **AXE 4 : Mettre en œuvre une politique de gestion du foncier au profit de l'installation des jeunes**
- **AXE 5 : Promouvoir le métier d'agriculteur**

3.1. Sensibiliser les futurs cédants assez tôt dans leurs carrières

La majorité des installations aujourd'hui sont le résultat d'une transmission d'exploitation. Qu'elles soient familiales ou entre tiers, cette transmission est une étape importante dans la vie d'un cédant et d'un repreneur. Elle doit être anticipée et préparée au mieux pour se dérouler dans de bonnes conditions.

Le comité de pilotage a donc, au cours de ces travaux, considéré que cette question pouvait faire l'objet de réponses locales.

Son plan d'action s'articule autour de 4 objectifs principaux :

- **Anticiper la transmission des cédants (cap des 50 ans,...)**
- **Accompagner les cédants et les associés restant dans la transmission (social, économique, juridique)**
- **Encourager les cédants à conserver des exploitations transmissibles et attrayantes**
- **Apprendre aux futurs cédants à parler positivement de leur métier**

3.2. Conserver et développer une attractivité des territoires

La dimension territoriale est indissociable du renouvellement des générations en agriculture. En effet, les agriculteurs sont des acteurs majeurs de nos territoires ruraux et leurs activités économiques s'y intègrent pleinement. Il est donc important pour favoriser l'installation des jeunes, que les autres acteurs d'un même territoire travaillent ensemble à son dynamisme.

L'accès à l'emploi du conjoint, la scolarisation des enfants, les loisirs... autant d'éléments qui sont prégnants dans la concrétisation de leur projet d'installation.

Le plan d'action du comité de pilotage s'articule autour de 6 objectifs principaux :

- **Entretenir des territoires dynamiques (services, emplois, filières,...)**



- **Connecter les territoires (Internet, Réseaux routiers, réseaux mobiles...)**
- **Conserver un dialogue entre agriculteurs et non agriculteurs**
- **Accompagner le développement des circuits courts, l'agrotourisme, la diversification**
- **Entretenir une image positive du territoire (loisirs, attractions,...) et de ses produits**
- **Conserver un bon relationnel entre les agriculteurs du territoire**

3.3. Favoriser l'installation des jeunes en encourageant l'installation de hors cadre familiaux

Les membres du comité de pilotage, partagent le constat selon lequel les installations familiales ne peuvent pas répondre à elles-seules à la problématique du renouvellement des exploitants agricoles. Aussi, ces derniers ont estimé qu'il fallait œuvrer à l'installation de hors cadre familiaux sur le territoire.

Le diagnostic montre sur le territoire une part importante de société agricole d'exploitations en société agricole (GAEC,...). L'installation de HCF peut permettre la pérennisation de ce type de structures.

Comme a pu le démontrer le diagnostic, le territoire présente des contraintes mais également des atouts, en particulier la proximité de la ville de Millau, la présence de nombreuses productions labélisées, un potentiel touristique fort (viaduc de Millau, Gorges du Tarn,...). Autant d'éléments qui peuvent attirer des jeunes hors cadre familiaux à s'installer sur le territoire.

Le plan d'action du comité de pilotage s'articule autour de 5 objectifs principaux :

- **Favoriser les contacts entre porteurs de projet HCF et futurs cédants**
- **Inciter les exploitations agricoles existantes à s'ouvrir aux HCF**
- **Attirer les HCF sur le secteur et dans les exploitations agricoles existantes**
- **Promouvoir le statut de salarié agricole (élèves, porteurs de projets) comme une passerelle vers l'installation**
- **Favoriser l'accueil et l'intégration des HCF dans le milieu agricole local**

3.4. Mettre en œuvre une politique de gestion du foncier au profit de l'installation des jeunes

L'accès au foncier est un enjeu majeur pour les porteurs d'un projet d'installations en agriculture. Il est peut également être un sujet encore tabou entre exploitants agricoles. Il est de ce fait, indispensable que le foncier soit géré tant localement que départementalement en faveur de l'installation des jeunes.

Les 2 objectifs déclinés dans cet axe sont :

- **Limiter la consommation de foncier agricole**
- **Conserver une cohérence dans les agrandissements (liés à une installation ou pas).**

3.5. Promouvoir le métier d'agriculteur

De nombreuses idées reçues persistent et émergent sur le métier d'agriculteur. Elèves, professeurs, conseillers d'orientations, conseillers emploi, chercheurs d'emploi, ... sont autant de personnes que le comité de pilotage souhaite sensibiliser aux métiers de l'agriculture.

Pour les jeunes agriculteurs et les membres du comité de pilotage, le renouvellement des générations des agriculteurs au sein du territoire ne peut se faire de manière isolée, dans un « entre soi ». L'ensemble des acteurs du territoire et de ses habitants doivent être associés à ce projet et à sa



réussite. Pour atteindre cet objectif, ils souhaitent développer les actions de promotion de l'agriculture locale et créer plus de lien avec les habitants du territoire.

Les 3 objectifs déclinés dans cet axe sont :

- **Communiquer positivement sur le métier auprès du grand public**
- **Mettre en valeur l'apprentissage en agriculture**
- **Démystifier les contraintes du métier d'agriculteur auprès des élèves et des étudiants**

4. Notre plan d'action

4.1. Sensibiliser les cédants assez tôt dans leurs carrières

Objectifs Poursuivis	ACTIONS	Public cible	Organismes pouvant s'impliquer dans l'action (liste non exhaustive)
<p>Anticiper la transmission des cédants (cap des 50 ans,...)</p>	<p>⇒ Anticiper la transmission des cédants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Une transmission bien préparée est une transmission qui a plus de chance de bien se dérouler. La sensibilisation des agriculteurs en place sur ce sujet ne doit pas être négligée. Les actions sur ce sujet doivent être régulières. 	<p>Agriculteurs environ 10 ans avant l'âge de la retraite, ayant ou pas une reprise</p>	<p>MSA PAT Chambre d'agriculture 12</p>
	<p>⇒ Former les futurs cédants au management d'un salarié</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Lorsque les agriculteurs souhaitent embaucher un salarié, ils n'ont souvent aucune formation en gestion de personnel. C'est une compétence qui s'acquiert et qui est indispensable dans cette situation. 	<p>Tous les agriculteurs du territoire</p>	<p>Service de remplacement départemental ADPSA</p>
	<p>⇒ Organiser une opération « Forum Rendez-vous Agri-projet » sur le territoire de la CLTI Millau</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ L'organisation de ce forum permet aux futurs cédants et aux porteurs de projets de rencontrer l'ensemble des acteurs du territoire intervenant sur l'installation transmission gratuitement en un même lieu. 	<p>Agriculteurs environ 10 ans avant l'âge de la retraite, ayant ou pas une reprise Porteurs de projets</p>	<p>JA Aveyron Chambre d'agriculture 12 FDSEA OPA</p>
	<p>⇒ Encourager la participation des associés de GAEC à la formation « Relations</p>		



Accompagner les cédants et les associés restant dans la transmission (social, économique, juridique)	entre associés de GAEC) <ul style="list-style-type: none"> Lors d'une installation en GAEC, il est très souvent proposé au jeune dans le cadre de son accompagnement une formation sur les relations entre associés au sein d'un GAEC. La grande majorité des participants à cette formation sont satisfaits à l'issue. Elles peuvent mettre en place des bases de travail en commun saines et donc apporte un gage, supplémentaire de réussite d'une installation. 	Agriculteurs en place Porteurs de projets	ADPSA
	⇒ Faciliter l'accès au logement des futurs cédants <ul style="list-style-type: none"> Le départ du cédant du site de l'exploitation peut parfois faciliter l'arrivée d'un jeune au sein de l'installation. Il existe la possibilité pour le maire ou le président de la communauté de communes de réserver des logements sociaux à certaines conditions. 	Agriculteurs environ 10 ans avant l'âge de la retraite, ayant ou pas une reprise	Mairies Communautés de communes Conseil départemental.
Encourager les cédants à conserver des exploitations transmissibles et attrayantes	⇒ Inciter les futurs cédants à préparer juridiquement et financièrement l'entrée d'un HCF dans l'exploitation <ul style="list-style-type: none"> La préparation d'une entrée de jeune sur une exploitation se fait tant au niveau technique que d'un point de vue juridique et financier. La dimension patrimoniale d'une transmission devrait être anticipée et résolue avant même l'installation du jeune. 	Agriculteurs environ 10 ans avant l'âge de la retraite, ayant ou pas une reprise Porteurs de projets en agriculture	CER Chambre d'agriculture PAT Notaires
	⇒ Encourager les futurs cédants à faire les arrangements de famille avant l'entrée d'un jeune <ul style="list-style-type: none"> La préparation d'une entrée d'un jeune sur une exploitation se fait tant au niveau technique que d'un point de vue juridique et financier. La dimension patrimoniale d'une transmission devrait être anticipée et réglée avant même l'installation du jeune. Les arrangements de famille, souvent générateurs de discussions familiales doivent être anticipés 	Agriculteurs environ 10 ans avant l'âge de la retraite, ayant ou pas une reprise Porteurs de projets en agriculture	CER Chambre d'agriculture PAT



	que l'installation soit familiale ou hors cadre familiale.		
Apprendre aux futurs cédants à communiquer positivement sur leur métier	⇒ Former les agriculteurs à la communication positive sur leur métier <ul style="list-style-type: none">○ La communication autour de l'agriculture est aujourd'hui un enjeu majeur. Sujets de nombreux débats sociétaux, les agriculteurs eux même doivent être les acteurs de cette communication. Cette compétence, n'est cependant pas innée et la formation est une bonne façon de l'acquérir.	Agriculteurs	ADPSA Cose ! JA Aveyron FDSEA

4.2. Conserver et développer une attractivité des territoires

Objectifs Poursuivis	ACTIONS	Public cible	Organismes pouvant s'impliquer dans l'action (liste non exhaustive)
<p>Conserver des territoires dynamiques (services, emplois, filières...)</p>	<p>⇒ Inciter les jeunes à s'impliquer dans les collectifs (associations, conseils municipaux,...)</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ La dynamique du territoire est le résultat d'une multitude d'initiatives individuelles et collectives. L'engagement collectif est aujourd'hui en fort déclin dans nos territoires ruraux. 	<p>Porteurs de projets d'installation</p> <p>Agriculteurs du territoire</p>	<p>Association Aveyronnaise des Maires JA Aveyron FDSEA</p>
	<p>⇒ Mettre en avant les loisirs et les aspects attractifs du territoire</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ La promotion du territoire auprès du grand public participe à rendre le territoire attractif et donc à maintenir des conditions favorables pour le développement des entreprises agricoles et pour l'installation de nouveaux agriculteurs. 	<p>Porteurs de projets d'installation</p> <p>Touristes</p> <p>Grand public</p>	<p>Mairies Communautés de communes PNR Office de Tourisme Conseil Départemental</p>
	<p>⇒ Ouvrir les exploitations agricoles au grand public</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Les visites de fermes sont un moyen efficace de faire connaître les exploitations agricoles et de rétablir la vérité sur les pratiques agricoles. Ces visites peuvent susciter des vocations mais elles doivent surtout être perçues comme des outils de promotion de l'agriculture du 	<p>Agriculteurs du territoire</p> <p>Touristes</p> <p>Grand public</p>	<p>JA Aveyron FDSEA Office de tourisme</p>



	territoire.		
Connecter les territoires (Internet, réseaux routiers, réseaux mobiles)	➔ Améliorer les axes routiers : <ul style="list-style-type: none"> ○ Indispensable au développement de toute activité économique en Aveyron, un réseau routier entretenu et optimisé est inéluctable. C'est un critère important pour favoriser l'emploi d'un conjoint à l'extérieur de l'exploitation, la vie familiale et sociale. 	Agriculteurs du territoire Porteurs de projets d'installation Conjoint des porteurs de projets d'installation	Mairies Communautés de communes Collectivité territoriales Conseil Départemental
	➔ Eliminer les Zones blanches du territoire et développer le haut débit : <ul style="list-style-type: none"> ○ La connexion aux réseaux Internet et téléphone est indispensable au développement de toute activité économique en 2018. Une couverture correcte du territoire est inéluctable. 	Tous les habitants du territoire	Conseil départemental Mairies Communautés de communes Conseil Départemental
	➔ Développer des aires et des réseaux de covoiturage <ul style="list-style-type: none"> ○ Face à des zones peu denses ou excentrées des pôles d'emploi du département la mise en place de solutions de transport complémentaire peut répondre à des besoins pour les conjoints ou enfants des porteurs de projets. 	Conjoints des porteurs de projets d'installation Tous les habitants du territoire	Chambre d'Agriculture ADASEA SAFER Responsables syndicaux locaux Collectivités territoriales
	➔ Former les publics plus âgés à l'informatique et à Internet	Agriculteurs du territoire	MSA Section des anciens exploitants de la FDSE

- Pour réaliser les démarches de dématérialisation, (impôts, PAC) et pour



	les agriculteurs non-initiés.		
	<p>➔ Mettre à disposition du public agricole des ordinateurs avec Internet</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Afin de lutter, contre les zones blanches pour faire démarches tant au niveau de l'exploitation que pour la vie personnelle. 	Agriculteurs du territoire	MSA Mairies Communautés de communes
Conserver un dialogue entre non agriculteurs et agriculteurs	<p>➔ Accroître le nombre de visites de fermes des écoles et des collègues</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Les visites de fermes sont un moyen efficace de faire connaître les exploitations agricoles et de rétablir la vérité sur les pratiques agricoles. Ces visites peuvent susciter des vocations mais elles doivent surtout être perçues comme des outils de promotion de l'agriculture du territoire. Elles permettent aux enfants du territoire de connaître aussi les opportunités futures d'emploi sur le territoire. 	Agriculteurs du territoire Elèves des établissements scolaires	JA Aveyron Mairies Conseil départemental Communautés de communes
	<p>➔ Faire des repas de quartiers autour d'une exploitation</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Afin de maintenir le dialogue entre agriculteurs d'un territoire et ses voisins, ils peuvent organiser des repas de quartiers. 	Habitants du territoire Agriculteurs du territoire	CUMA Agriculteurs Syndicat locaux
Accompagner le développement des différents projets des jeunes.	<p>➔ Promouvoir l'agritourisme</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ La promotion du territoire auprès du grand public participe à rendre le territoire attractif et donc à maintenir des conditions favorables pour le développement des entreprises agricoles et pour l'installation de nouveaux agriculteurs. L'agritourisme apporte en plus une dimension économique directe aux agriculteurs qui ont développé ce type d'activités. 	Touristes Grand public Agriculteurs qui proposent des services d'agritourisme	Office du tourisme Chambre d'agriculture APATAR
	<p>➔ Profiter des évènements du territoire pour faire la promotion des produits</p>	Grand public	JA Aveyron OPA



	<p>➤ Former les agriculteurs en communication</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ La communication autour de l'agriculture est aujourd'hui un enjeu majeur. Sujets de nombreux débats sociétaux, les agriculteurs eux même doivent être les acteurs de cette communication. Cette compétence, n'est cependant pas innée et la formation est une bonne façon de l'acquérir. 	Agriculteurs du territoire	ADPSA JA Aveyron FDSEA Cose !
<p>Entretenir une image positive du territoire (loisirs, attractions,...) et de ses produits</p>	<p>➤ Refaire une campagne de pub pour promouvoir le territoire</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ La promotion du territoire auprès du grand public participe à rendre le territoire attractif et donc à maintenir des conditions favorables pour le développement des entreprises agricoles et pour l'installation de nouveaux agriculteurs. 	Grand public	PNR Conseil Départemental
	<p>➤ Faire des vidéos sur l'agriculture d'aujourd'hui</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Un partenariat autour de la création de contenus vidéo est à établir avec le Lycée Jean Vigo de Millau afin de mettre en avant également leurs compétences. 	Grand public	JA Aveyron Section cinéma Lycée Jean Vigo
	<p>➤ Faire de la communication sur les réseaux sociaux</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ La communication autour de l'agriculture est aujourd'hui un enjeu majeur. Sujets de nombreux débats sociétaux, les agriculteurs eux même doivent être les acteurs de cette communication. La première source d'information pour les jeunes est aujourd'hui l'information qui circule sur les réseaux sociaux. Les agriculteurs ne peuvent pas se permettre de laisser la place aux autres et doivent être présent sur ces supports. 	Grand public	JA Aveyron Agriculteurs



	<p>➔ Maintenir le dynamisme des CUMA</p>	Agriculteurs	Présidents CUMA locales
<p>Conserver un bon relationnel entre les agriculteurs du territoire</p>	<p>➔ Faire des animations qui créent du lien entre exploitants</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ L'intégration des jeunes dans le tissu agricole local est un gage supplémentaire de réussite d'une installation. Prendre le temps pour un agriculteur d'intégrer le jeune à la dynamique locale agricole peut être une étape utile pour la pérennité d'une installation. . 	Jeunes installés	<p>Syndicats Agricoles locaux Agriculteurs Présidents CUMA locales</p>

4.3. Favoriser l'installation des jeunes en encourageant l'intégration de hors cadre familiaux

Objectifs Poursuivis	ACTIONS	Public cible	Organismes pouvant s'impliquer dans l'action (liste non exhaustive)
Favoriser les contacts entre porteurs de projets HCF et futurs cédants	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Communiquer aux HCF les possibilités d'installation sur le territoire 	Porteurs de projets	RDI
	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Améliorer le RDI <ul style="list-style-type: none"> ○ Le RDI, bien qu'étant un outil très utile, est aujourd'hui peu connu par les futurs cédants et les porteurs de projets. Il semble indispensable qu'une étude soit menée pour identifier les causes de ce constat et les solutions à mettre en œuvre pour que le RDI retrouve toute sa place dans le processus de transmission-installation. 	Futurs cédants Porteurs de projets	Chambre d'agriculture
	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Faire la promotion du RDI <ul style="list-style-type: none"> ○ Les services rendus par le RDI sont encore méconnus tant des futurs cédants que des porteurs de projets. Ils sont pourtant indispensables à un bon renouvellement des générations d'exploitants. 	Futurs cédants Porteurs de projets	Chambre d'agriculture Jeunes Agriculteurs MSA
	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Réaliser des clips sur YouTube sur les exploitations agricoles <ul style="list-style-type: none"> ○ Un partenariat autour de la création de contenus vidéo est à établir avec le Lycée Jean Vigo de Millau afin de mettre en avant également leurs compétences. 	Grand public	Jeunes Agriculteurs Volonté paysanne Section Cinéma « Lycée Jean Vigo »
	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Faire rencontrer des HCF avec les différentes filières présentes sur le territoire <ul style="list-style-type: none"> ○ Les Jeunes Agriculteurs proposent aux élèves des établissements 	Porteurs de projets Filières présentes sur le territoire	Jeunes Agriculteurs PAI Filières



	agricoles de rencontrer en un seul lieu et un seul jour l'ensemble des filières du département. Une opération similaire auprès des porteurs de projets pourrait être envisagée, à l'échelle d'un territoire.		
Inciter les exploitations agricoles existantes à s'ouvrir aux HCF	<p>➔ Faciliter l'accès au logement pour les HCF</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ L'accès au logement pour les HCF est indispensable notamment en zone d'élevage. Les mairies et les Collectivités territoriales disposent de compétence en matière de logement, ils peuvent donc aiguillier les porteurs de projets sur ces aspects. 	Porteurs de projets HCF	Mairies Communautés de communes Conseil départemental.
Attirer les HCF sur le secteur et dans les exploitations agricoles existantes	<p>➔ Communiquer sur les actions dynamiques du territoire</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ La promotion du territoire et des actions dynamiques qui s'y trouve auprès du grand public participe à rendre le territoire attractif et donc à maintenir des conditions favorables pour le développement des entreprises agricoles et pour l'installation de nouveaux agriculteurs. 	Porteurs de projets HCF	Collectivités territoriales Offices du Tourisme
	<p>➔ Faire le lien sur les sites Internet des collectivités territoriales avec les offres du RDI</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Les offres du RDI pourraient être de manière simple reprises sur les sites internet des mairies du territoire. 	Porteurs de projets	Collectivités territoriales Agence départementale d'emploi
Promouvoir le statut de salarié agricole comme une passerelle vers l'installation	<p>➔ Promouvoir le salariat agricole dans les écoles, les lycées</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ En complément des interventions réalisées dans les établissements scolaires sur le métier d'agriculteurs, le métier de salarié agricole pourra également être mis en avant. Afin de pérenniser les interventions dans les différents établissements du territoire, il faut à l'échelle départementale convenir d'un plan d'action répondant aux besoins 	Élève des établissements du territoire	JA Aveyron Association des salariés agricoles de l'Aveyron Conseil départemental



	pédagogique des professeurs en prenant contact avec l'inspection d'Académie		
Favoriser l'accueil et l'intégration des HCF dans le milieu agricole local	<p>➔ Organiser des journées ou des soirées avec les jeunes installés</p> <p>L'intégration des jeunes installés dans le tissu agricole local est un gage supplémentaire de réussite d'une installation. Prendre le temps pour un agriculteur de présenter le jeune à l'ensemble des autres agriculteurs de sa commune et aux représentants locaux des OPA.</p>	Jeunes installés du territoire	Jeunes agriculteurs Représentants des OPA
	<p>➔ Présenter les jeunes HCF à l'ensemble des agriculteurs du territoire et leur présenter les structures collectives départementales</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ L'intégration des jeunes Hors Cadre Familiaux dans le tissu agricole local est un gage supplémentaire de réussite d'une installation. Prendre le temps pour un agriculteur de présenter le jeune à l'ensemble des autres agriculteurs de sa commune et aux représentants locaux des OPA. ○ 	Jeunes installés du territoire	Président CUMA Responsables syndicaux locaux

4.4. Mettre en œuvre une politique de gestion du foncier au profit de l'installation de jeunes

Objectifs Poursuivis	ACTIONS	Public cible	Organismes pouvant s'impliquer dans l'action (liste non exhaustive)
<p align="center">Limiter la consommation du foncier agricole</p>	<p>➔ Maintenir l'interdiction du photovoltaïque au sol</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ La priorité doit être donnée à une activité photovoltaïque sur les bâtiments individuels, les toits, les bâtiments agricoles. 	<p>Agriculteurs du territoire</p>	<p>Syndicats agricoles locaux Collectivités territoriales PNR</p>
	<p>➔ Libérer du foncier pour aider le démarrage de l'activité</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Pour les installations nécessitant peu de surface, il est intéressant de bénéficier d'une réserve foncière et du soutien d'une collectivité. 	<p>Agriculteurs du territoire</p>	<p>Mairies Communautés de communes Conseil départemental.</p>
	<p>➔ Expliquer les décisions de la SAFER</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Les décisions de la SAFER peuvent parfois sembler injustes ou incompréhensibles aux exploitants du territoire. Il est donc important d'expliquer et de justifier les décisions de la SAFER auprès de l'ensemble des exploitants du territoire. 	<p>Agriculteurs du territoire</p>	<p>SAFER Occitanie Représentants locaux siégeant en CLAF</p>
<p align="center">Conserver une cohérence dans les agrandissements</p>	<p>➔ Continuer à tenir des réunions du Comité Local d'Aménagement Foncier (CLAF)</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Ces réunions sont importantes pour le territoire, elles permettent en effet de conserver une logique foncière territoriale mais aussi aux représentants qui y siègent d'expliquer à l'ensemble des exploitants du territoire les décisions prises en CLAF. 	<p>Agriculteurs du territoire</p>	<p>SAFER Occitanie Comité technique SAFER Occitanie</p>

4.5. Promouvoir l'agriculture et le métier d'agriculteur

Objectifs Poursuivis	ACTIONS	Public cible	Organismes pouvant s'impliquer dans l'action (liste non exhaustive)
<p align="center">Communiquer positivement sur le métier auprès du grand public</p>	<p>⇒ Faire des vidéos originales sur le métier (Humour) via les agriculteurs</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Un partenariat autour de la création de contenus vidéo est à établir avec le Lycée Jean Vigo de Millau afin de mettre en avant également leurs compétences. 	Grand public	Jeunes Agriculteurs Section cinéma du lycée Jean Vigo de Millau
	<p>⇒ Développer le nombre de fermes ouvertes sur le territoire</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Les visites de fermes sont un moyen efficace de faire connaître les exploitations agricoles et de rétablir la vérité sur les pratiques agricoles. Ces visites peuvent susciter des vocations mais elles doivent surtout être perçues comme des outils de promotion de l'agriculture du territoire. 	Grand public	JA Aveyron
	<p>⇒ Faire un film pour le grand public sur le métier d'agriculteur</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Un partenariat autour de la création de contenus vidéo est à établir avec le Lycée Jean Vigo de Millau afin de mettre en avant également leurs compétences. 	Grand public	Jeunes Agriculteurs Section cinéma du lycée Jean Vigo de Millau
<p align="center">Mettre en valeur l'apprentissage en agriculture</p>	<p>⇒ Accompagner les agriculteurs qui veulent/peuvent accueillir des apprentis</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ La gestion d'un apprenti, comme celle d'un salarié n'est pas innée pour les agriculteurs et ces derniers doivent être accompagnés s'ils souhaitent s'engager dans cette démarche 	Agriculteurs du territoire qui souhaitent avoir un apprenti	ADPSA Chambre d'agriculture
	<p>⇒ Faire la promotion de l'apprentissage agricole auprès des conseillers</p>	Elèves	Jeunes Agriculteurs



	<p>d'orientation</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Le secteur agricole est encore trop souvent perçu comme une voie d'orientation par défaut. Il faut faire changer le discours du milieu scolaire autour de ce métier au niveau du CIO et Inspection Académique. 	Etudiants	
<p>Démystifier les contraintes du métier auprès des élèves et des étudiants</p>	<p>⇒ Faire intervenir les agriculteurs dans les établissements scolaires pour montrer les avantages du métier et l'utilisation des nouvelles technologies</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Le métier d'agriculteur est trop souvent défini par ces aspects négatifs et son image dépassée. L'idée est ici d'inverser cette tendance et de le présenter comme le métier épanouissant et moderne qu'il est. 	Elèves	Jeunes Agriculteurs
	<p>⇒ Prévoir la conciliation vie privée/vie professionnelle dès l'accompagnement à l'installation</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ L'accompagnement à l'installation est une période dédiée à la réflexion autour de son projet. Trop souvent, les porteurs de projet ne voient que la partie économique du projet et non la globalité sur le mode de vie. Il est important qu'ils puissent en prendre conscience lors de cet accompagnement (ex : favoriser l'installation sociétaire) 	Porteurs de projets	Conseiller PPP Animateur des MET



5. Durée de la charte

Le projet mis en place dans cette charte s'inscrit dans une perspective à long terme.

Le comité de pilotage s'engage à réaliser **un point d'étape une fois par an** et, en cas de besoin, à modifier le contenu de la charte selon l'évolution du contexte.



Lexique

- **ADASEA** - Association Départemental pour l'Aménagement des Structures des Exploitations Agricoles : associations qui participent à la mise en œuvre des politiques publiques territoriales dans les domaines de l'agriculture, de l'aménagement et de l'environnement.
- **CDASA** : Comité de développement agricole du Sud Aveyron
- **CUMA** - Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole : société coopérative agricole ayant pour objet de mettre à la disposition de ses adhérents du matériel agricole et des salariés.
- **CLTI Millau** : Charte Locale transmission Installation Millau
- **FDSEA** - Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles
- **GE – Groupement d'Employeur** : regroupement d'entreprises et/ ou d'exploitants qui décident de s'associer pour embaucher le personnel qu'ils ne peuvent embaucher seuls.
- **GDS** : Groupement de défense sanitaire
- **HCF/HC - Hors Cadre Familial** : terme utilisé pour désigner les personnes qui s'installent sur des terres qui n'appartiennent pas à leur famille. Elles sont, soit complètement étrangères au milieu agricole, soit enfants d'agriculteurs ne s'installant pas sur les terres de leurs parents.
- **JA** : terme désignant le syndicat Jeunes Agriculteurs
- **MSA** : Mutualité sociale Agricole
- **OPA** - Organisation Professionnelle Agricole : désignation qui rassemble l'ensemble des structures créés ou gérées par et pour les agriculteurs.
- **PAT** : Point Accueil Installation Transmission : guichet unique d'information sur les démarches pour s'installer ou transmettre
- **PNR** : Parc Naturel Régional, ici PNR des Grands Causses
- **RDI** - Répertoire Départemental à l'Installation : organisme qui accompagne la transmission des exploitations agricoles et qui met en relation des personnes recherchant une exploitation et celles cherchant à céder leur bien.
- **RGA** : Recensement Général Agricole
- **SAFER** : Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural
- **SAU** - Surface Agricole Utile : qui regroupe terres arables, les surfaces toujours en herbe et cultures pérennes.
- **SIQO** : Signe officiel de qualité et d'origine
- **UNOTEC** :
-